

# Jeux de rôles

## « Se mobiliser pour une ville durable »

### Présentation des 4 jeux de rôle et des villes supports d'expériences

- les cadres de jeux sont libres d'utilisation. L'ensemble des logos devront être apposés sur les documents. L'animateur du r2d2 devra être averti -

**réseau rhônalpin  
du développement durable**

**Journée  
Ville et  
développement durable**

**r2d2**

**12 / 12 / 2006**  
**Saint Etienne**  
**Centre de Congrès**

**Se mobiliser pour une ville durable**  
ateliers interactifs et conférence



CENTRE INTERNATIONAL  
DE RESSOURCES ET D'INNOVATION  
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



de compétences  
**Pôle**  
en urbanisme à Lyon



## Les quatre ateliers interactifs

---

Le développement durable nécessite de nouvelles approches des sujets et projets. C'est pourquoi, les travaux en ateliers sont proposés sous une forme interactive. Les 4 supports d'ateliers sont fictifs, inspirés de cas réels. La prise de décision proposée dans chacun des ateliers devra se faire dans une perspective de développement durable, chacune des collectivités concernées étant investie dans une démarche d'Agenda 21.

### **Atelier 1 : LAC-LES-BAINS** **Accompagnement social et** **citoyen d'un quartier urbain**

À l'entrée nord d'une ville, dans une aire urbaine de 200 000 habitants, le quartier Kennedy est composé de 750 logements, tous en locatif social. Il est coupé du centre ville par le stade et constitue lui-même une rupture importante par ses tours au milieu d'un urbanisme pavillonnaire.

Le diagnostic social indique sur les vingt dernières années une augmentation de la population associée à une augmentation des inactifs, des chômeurs, des bénéficiaires du RMI ...

Le quartier est éligible à l'article 6 de la loi créant l'ANRU. Il peut donc bénéficier des aides en vue d'une transformation en profondeur.

L'OPAC, le bureau d'études, un représentant du quartier Kennedy et un habitant d'un quartier voisin participeront à la réunion de concertation organisée à l'initiative de la mairie, et visant à déterminer les priorités, les objectifs et les axes du programme à envisager dans le cadre du dispositif ANRU, en vue de définir les actions concrètes d'aménagement, de gestion du quartier, d'accompagnement social et citoyen des familles.

### **Atelier 2 : MONALIZAC** **Valorisation et animation d'un** **parc d'activité économique**

Cette zone d'activité est issue de la reconversion industrielle qui a succédé à la fermeture des mines de charbon. Elle a subi les effets de graves crises économiques dans les années 80. Le quartier comprend différentes zones : des zones d'activités occupées par des entreprises, des zones d'habitat individuel, des espaces de loisirs, espaces verts, prairies et bois.

La mixité entre activités économiques, habitat et zones naturelles n'est pas sans créer de tensions. Les espaces à vocation naturelle sont menacés par les projets d'extension, l'accès par les transports en commun, pour les habitants comme pour les salariés des entreprises, est difficile, et la déserte de la zone d'activité est mal adaptée. Les élus sont très sensibilisés aux implications du développement durable et souhaitent mener un projet d'envergure pour la zone.

Une démarche de concertation est mise en place à l'initiative de l'agglomération afin d'envisager les nouvelles orientations et l'animation de la zone. Cette concertation réunit le représentant de l'agglomération, un chef d'entreprise mandaté par la CCI, un représentant du collectif d'habitants, la cellule mobilité et un agriculteur.

### **Atelier 3 : CHAUSSANT-SUR-** **RIVIERE** **Revitalisation d'un centre** **historique : entre patrimoine** **et économie**

Ce centre historique est étendu et, outre un réseau de ruelles médiévales, comprend de très nombreux hôtels particuliers du XVII<sup>e</sup>. En cinquante années, le centre commerçant s'est déplacé et la ville ancienne se désertifie, le patrimoine de la ville se dégradant petit à petit.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) offre l'occasion de définir les orientations générales et des mesures concrètes à mettre en œuvre pour redynamiser le centre ancien.

Une concertation est proposée pour la revitalisation du centre ville. Elle réunit la mairie, l'agence d'urbanisme, les commerçants du centre ancien, un groupe de jeunes expulsés d'un local où ils menaient une action culturelle et des habitants du centre. Elle devra déterminer comment concilier la préservation du patrimoine ancien du centre ville, en faire un atout touristique et économique, faciliter le développement des activités commerciales et culturelles dans ce quartier et en même temps y réhabiliter un habitat de qualité.

### **Atelier 4 : RAISIN** **Prise en compte des risques** **technologiques dans le** **développement d'une ville**

Dans le contexte d'un territoire hyper-industrialisé depuis plus de 50 ans, dont l'occupation urbaine s'est étendue jusqu'à être attenante aux sites industriels, le groupe d'acteurs mis en scène devra décider d'objectifs et de mesures pour l'avenir d'un quartier inclus dans le nouveau Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).

Le quartier concerné appartient maintenant à un périmètre fortement contraint par le PPRT, c'est-à-dire avec de fortes restrictions urbanistiques qui ne permettent pas au quartier de se développer.

Comment aménager, organiser la ville de façon à maintenir un espace résidentiel et des lieux de vie sans exposer les populations aux effets des risques technologiques ? Faut-il « déplacer » les populations de résidents ? Faut-il déplacer les activités industrielles ?

Voici quelques questions qui pourront animer la réflexion du Maire, de l'association de défense du quartier, de l'association de valorisation des activités de nature, de l'industriel venant au titre de l'organisme d'information des populations pour la prévention des risques industriels et du directeur de l'école, soutenu par les associations de parents d'élèves ; tous réunis en mairie.

## Zoom sur l'expérience des 4 villes supports : Aix-les-Bains

---



### Accompagnement social et citoyen d'un quartier urbain (Sierroz Franklin)

Le quartier Sierroz Franklin concentre des difficultés tant urbaines que socio-économiques. C'est pourquoi, il fait aujourd'hui l'objet d'un Projet de Rénovation Urbaine (PRU).

Le PRU est un projet global agissant tant sur le volet social, qu'économique et environnemental du cadre urbain.

Au travers d'une concertation étroite et continue avec les habitants, le projet conjugue des interventions sur l'amélioration durable de la vie quotidienne et le changement des rapports de l'habitant à son environnement.

Ici, l'enjeu est de valoriser la situation du quartier par rapport à la ville et de l'ouvrir sur son environnement mais aussi de le rendre plus attrayant par sa connexion à la forêt de Corsuet, au lac du Bourget et à la rivière du Sierroz.

Concrètement, le projet portera sur la déconstruction sélective de tours et la reconstruction de bâtiments à taille humaine, l'accès à la propriété pour les habitants, la création d'un cœur de quartier animé grâce à l'implantation de commerces de proximité. Ou encore, la mise en place d'une chaufferie bois, la réhabilitation du bâti restant...

Ces opérations planifiées sur cinq ans, se réaliseront dans l'esprit des recommandations de l'Agenda 21 territorial, et des différentes chartes élaborées en partenariat entre les différents intervenants sur le projet, et les habitants.

Il ne suffit pas seulement de proposer aux habitants un cadre de vie confortable et de qualité environnementale, mais de les accompagner à s'approprier à la fois ces espaces et équipements, et à acquérir les comportements et réflexes de respect de l'environnement.

Cela passe par l'aide aux familles à construire leur avenir dans le quartier ; et générer une vie commerciale et économique en favorisant l'implantation d'activités et d'emplois durables.

### **Quelles sont les motivations poussant la ville à s'investir dans la journée du r2d2 et ces jeux de rôle ?**

*« L'échelle de la commune permet des applications pertinentes, et le partage d'expériences et de pratiques professionnelles avec d'autres collectivités. Il est nécessaire pour les équipes de se confronter à ces échanges pour conforter les pratiques au quotidien.*

*Les villes moyennes hors contrat de ville ont le devoir de se "construire" et de produire des réflexions capitalisées pour alimenter des réseaux existants et ainsi s'améliorer. Nous sommes très heureux de participer à ce type journée ! »*

**Contact technique** : Marc Matray, Responsable du projet ANRU d'Aix-les-Bains Tél. 04 79 35 07 95

## Zoom sur l'expérience des 4 villes supports : Saint-Étienne Métropole

---



### Valorisation et animation d'un parc d'activité économique : Molina la Chazotte.

Le parc d'activités de Molina la Chazotte, qui s'étend sur près de 400 ha, abrite aujourd'hui plus de 170 entreprises et près de 5800 emplois.

Créé il y a une trentaine d'années à l'initiative des communes de Saint-Étienne, de la Talaudière et de Saint-Jean-Bonnefonds, ce parc a été repris depuis 2001 par la communauté d'agglomération Saint-Étienne Métropole. En 2002, l'agglomération s'est lancée dans un Agenda 21 et a souhaité mener un projet d'envergure nommé « Aménager et gérer la ZA de Molina la Chazotte dans une perspective de développement durable » qui a été récompensé par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable.

Aménagé sur d'anciens sites miniers, le projet a nécessité d'importants efforts de requalification. Aujourd'hui, Molina la Chazotte présente la particularité de concilier des zones dédiées aux activités économiques et de larges espaces boisés. Quelques hameaux d'habitations ont été conservés. Aussi, l'enjeu de ce projet est clairement identifié : comment requalifier les zones d'activités en zones urbaines et péri-urbaines dans le cadre d'un développement durable ? Autrement dit, quelle est la valeur ajoutée du développement durable pour faire revivre des ZA « vieilles » ?

Ce projet permet d'appliquer la démarche proposée par le référentiel SD 21000 pour identifier les enjeux les plus significatifs au niveau de l'aménagement et la gestion de la zone d'activité. A l'issue d'un recueil de données sur le terrain, Saint-Étienne Métropole a défini des principes généraux et proposé des chantiers prioritaires, sous forme de charte partenariale. Celle-ci a été signée en mars 2006 en présence de plusieurs entreprises qui depuis se sont constituées en une association appelée REZAMES.

Un plan d'actions a été mis en place avec à court terme des actions portant sur la gestion des déchets industriels, sur la sécurité du parc face au vandalisme, sur la sécurité routière, sur l'accessibilité et la signalétique ; et à moyen terme (2007) des actions portant sur l'animation du parc, les déplacements et sur le développement durable au sein des entreprises.



## **Quelles sont les motivations poussant l'agglomération à s'investir dans la journée du r2d2 et ces jeux de rôle ?**

« Saint-Étienne Métropole a souhaité participer à l'émergence d'une journée intitulée Ville durable sur son territoire afin de favoriser les échanges d'expériences entre aménageurs, collectivités, associations, entreprises, habitants... L'originalité des ateliers interactifs permettra sans doute d'enrichir nos méthodes de travail et nos capacités à innover et à travailler davantage en transversalité. »

**Contact technique** : Cécilia Malherbes, Responsable développement durable Tél. 04 77 49 21 49

## **Zoom sur l'expérience des 4 villes supports : Romans**

---



### **Revitalisation d'un centre historique, entre patrimoine et économie.**

Romans, ville de 33000 habitants et capitale de la chaussure, est située contre l'Isère à la limite nord du département de la Drôme.

Le centre historique est très étendu et outre un réseau de ruelles médiévales, comprend de très nombreux hôtels particuliers du XVIIe siècle inscrits au Patrimoine. La ville comporte également un quartier d'habitat social important, la Monnaie, qui représente un quart de la population totale.

La ville est engagée dans un programme d'urbanisme très actif depuis les années 80 avec :

- l'OPAH, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, renforcée depuis 2004 par une opération Façades dont les subventions ont été doublées,
- la Procédure de Résorption de l'Habitat Insalubre, appliquée essentiellement au centre ancien,
- les dispositifs politiques de la Ville sur le quartier social de la Monnaie qui a vu se succéder les programmes Habitat et Vie Sociale, Développement Social des Quartiers et actuellement Contrat de Ville et ANRU signé jusqu'en 2008.

Une procédure de ZPPAUP, Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager est en cours. Elle permet d'étendre la protection de la ville, en remplacement de l'actuelle protection du périmètre de 500 mètres autour d'un monument historique.



La Municipalité a fait le choix d'une démarche placée sous le signe d'une culture de la concertation, mettant en place des réunions publiques avec les habitants, les commerçants et les associations à propos des projets d'aménagement urbain, et s'appuyant sur des « habitants relais » dans le quartier de la Monnaie. En 2000, un Agenda 21 a été validé par le Conseil Municipal. Les principes du développement durable ont été dès lors intégrés dans le Plan Local d'Urbanisme. Les domaines prioritaires sont l'énergie, les déplacements, les achats publics et les espaces verts.

### **Quelles sont les motivations poussant la ville à s'investir dans la journée du r2d2 et ces jeux de rôle ?**

« La Ville de Romans est particulièrement attachée aux échanges d'expériences et à la mise en réseau des différents acteurs du développement durable ; il nous semblait donc naturel d'être présents aux côtés des organisateurs de la journée "Ville et développement durable", d'une part pour témoigner, mais aussi pour bénéficier du retour d'expérience de collectivités voisines.

*C'est donc avec plaisir que nous apporterons notre contribution !*»

**Contact technique** : Responsable Agenda 21 et développement durable  
Tél. 04 75 05 51 51

## **Zoom sur l'expérience des 4 villes supports : Feyzin**

---

**VILLE DE**



**FEYZIN**

### **Prise en compte des risques technologiques dans le développement d'une ville.**

La ville de Feyzin a décidé de s'engager dans le développement durable en 2002 puisqu'elle réunit des éléments que peu de villes connaissent en matière de risques. Mais Feyzin est également riche de sites naturels comme le plateau agricole des Grandes Terres, l'espace boisé du Fort, le Rhône et ses îles.

Ce découpage en 3 entités bien distinctes, et presque paradoxales, fait de Feyzin un territoire pertinent pour la mise en place d'une démarche de développement durable. Le souhait de l'équipe municipale était d'offrir aux Feyzinois un cadre de vie agréable, en rééquilibrant et en faisant cohabiter ces 3 dimensions territoriales.

Son engagement pour le développement durable s'appuie sur 3 objectifs déclinés de façon concrète et opérationnelle dans l'Agenda 21 local :

- Prendre en compte systématiquement les principes de développement durable dans la mise en œuvre des différentes politiques.



- Mettre en œuvre un cadre de référence permettant d'aider à la définition des politiques économiques et sociales soucieuses du respect de l'environnement, du cadre de vie et de la concertation.
- Organiser la participation systématique des habitants aux processus décisionnels de la ville.

La problématique des risques technologiques est au cœur des préoccupations de la Ville de Feyzin qui accueille une raffinerie Total. Aussi, la Ville et la raffinerie travaillent de façon concertée sur la gestion des risques et nuisances, l'adoption d'une stratégie appropriée dans les travaux d'Agenda 21, et dans la mise en place du PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques).

Aux engagements pris par la Ville, viennent s'ajouter ceux de la raffinerie Total qui a accepté de contribuer au plan d'actions de l'Agenda 21 communal en déclinant ses priorités et son implication dans le développement durable.

Ainsi, Feyzin, informe et éduque sur les risques technologiques, lutte contre la pollution atmosphérique pour une meilleure qualité de l'air, favorise la maîtrise des risques industriels, met en place des mesures de protection et de sauvegarde, lutte contre les nuisances olfactives, élabore une politique de lutte contre le bruit, implique et responsabilise le Feyzinois, met en place une conférence riveraine autour de la question des risques technologiques.

### ***Quelles sont les motivations poussant la ville à s'investir dans la journée du r2d2 et ces jeux de rôle ?***

*« Faire partager le projet de développement durable de la ville de Feyzin, d'une part pour échanger et s'enrichir sur les enjeux, et d'autre part concrétiser (par la mise en œuvre de l'agenda 21 de la ville) le concept de développement durable à l'échelle locale, le rendre plus lisible.*

*Cette journée est aussi l'occasion de recueillir « un œil extérieur » du projet de la ville (vu et commenté par d'autres acteurs).*

*Enfin, elle est l'occasion d'aborder une nouvelle forme de gouvernance (jeu d'acteurs, multi-partenariats, partage des connaissances et des expériences). »*

**Contact technique** : Stéphane Rosnoblet, Responsable Agenda 21 et développement durable Tél. 04 72 21 46 00